

# PROGRAMME

## LISTE “L’humain au cœur des projets ”

Madame, Monsieur,

Le 15 mars, vous allez élire votre prochain conseil municipal. Pour la première fois depuis longtemps, vous aurez le choix entre plusieurs programmes.

Nous vous présentons un projet qui, nous l’espérons, répondra à vos souhaits les plus chers pour notre village.

Depuis plusieurs années, Maron semble s’être endormi...

Notre commune a besoin d’évoluer avec et pour ses habitants en respectant son âme et en préservant la nature qui est un de ses plus beaux atouts. Des défis sont à relever et nous aurons besoin de vous tous pour nous aider dans cette tâche. C’est dans cet esprit que nous vous présentons notre projet en vue d’améliorer votre quotidien sans dégrader votre cadre de vie.

**1) Aménagement, urbanisme et habitat.** Nous sommes opposés au projet actuel de lotissement au lieu-dit les bosquets. En effet, non seulement ce projet impacterait grandement la vie du village pendant les travaux mais il ferait aussi disparaître définitivement un lieu de promenade riche en biodiversité. Ainsi, après l’abandon définitif de ce projet, nous souhaitons, avec vous, repenser le devenir de ce site. (Création d’une promenade, jardins partagés, espaces de calme...)

- Bien sûr, les aménagements et installations actuels seront maintenus et mis en valeur.
- La réfection des voiries et trottoirs dégradés, voire même inexistantes, doit être envisagée.
- Sauvé de la destruction, le verger pédagogique sera intégré à l’école après aménagement (espace de regroupement pour les élèves, mise en place d’une clôture pour sécuriser l’ensemble du verger tout en laissant un passage aux riverains permettant d’accéder à la rue de Toul.)
- Nous avons également la volonté de conserver le patrimoine architectural du village. Ainsi, la halle de la gare qui présente un réel intérêt sera réhabilitée en lui donnant un nouvel essor en direction de la jeunesse. Il faut redonner une âme à notre village en réinsufflant de la vie à ces endroits oubliés.
- Nous souhaitons faire de la place Charles De Gaulle un véritable espace de rencontre susceptible d’accueillir les événements et animations du village. Une réfection s’impose avec la nécessité d’opérer un traitement des revêtements particulièrement soigné.
- L’enfouissement des réseaux électriques doit être réalisé en coordination avec le Département et la communauté de communes Moselle et Madon.
- En matière d’habitat, nous utiliserons le droit de préemption pour acquérir des logements à rénover et destinés prioritairement à la location à de jeunes couples.
- Certains de ces logements pourraient également être aménagés pour accueillir des anciens qui souhaiteraient pouvoir rester dans leur village sans être exilés à la périphérie.
- Nous travaillerons sur la question de l’embellissement du centre en réalisant une étude de coloris qui permettra d’élaborer une charte de rénovation des façades susceptible de préserver l’harmonie architecturale du village.

- En accord avec la législation, nous procéderons à l'installation de panneaux d'affichage à l'usage des habitants et des associations sur trois sites. (Point central, Mairie, Salle des fêtes)

## **2) Sécurité.**

La sécurité routière est le point noir de notre village. Avec 2 500 véhicules dont de nombreux camions qui traversent chaque jour la commune, nous devons prendre des mesures rigoureuses pour votre protection, notamment des plus jeunes et des plus âgés.

Pour cela, nous envisageons :

- La création d'une zone 30 au cœur du village.
- La libération de tous les trottoirs en posant des potelets si nécessaire.  
(Obligation de laisser un espace de circulation aux piétons)
- La création de mini parkings partout où c'est possible avec réduction de la surface roulante.
- La sécurisation du trajet et la modification de l'entrée de l'école maternelle qui pourrait se faire par un chemin accessible aux poussettes au niveau du verger pédagogique.

La sécurité incendie qui fait défaut sur une partie importante du territoire de la commune devra être garantie. Nous saisisons pour cela les autorités compétentes.

Afin de protéger les biens de nos concitoyens, nous proposerons également de mettre en place un dispositif du type « Voisins vigilants »

## **3) Protection du patrimoine, environnement, biodiversité.**

- Nous avons également pour objectif d'améliorer le fleurissement du village. Nous installerons de belles jardinières aux endroits clés du village et nous solliciterons les riverains volontaires pour participer à cette action. Ils pourraient proposer des thématiques de décoration et assurer par exemple l'arrosage et l'entretien courant.
- En plus du traditionnel marché artisanal du 1<sup>er</sup> mai, nous voulons mettre en place un dispositif municipal d'échanges de plantes entre les habitants. Nous veillerons également à préserver et mettre en valeur la biodiversité riche de notre territoire. Un plan de fauchage raisonné sera mis en œuvre et des parcours éducatifs seront créés.
- D'autres mesures seront envisagées comme l'interdiction ou la limitation de la circulation de véhicules à moteur sur le domaine forestier de la commune ; la question du maintien ou de la disparition du ball-trap sur le site actuel appartenant à la commune sera abordée. En effet, cette activité génère de nombreuses nuisances.

#### **4) Vie locale.**

L'activité commerciale a totalement disparu. Cette situation est un réel handicap pour un village de 800 habitants.

Il est urgent d'étudier un projet d'aménagement d'un lieu multi services regroupant boulangerie, épicerie et diverses activités. Ce type de projet ne sera pérenne qu'avec votre soutien et votre contribution. Nous étudierons de notre côté, les possibilités d'avantages fiscaux pour aider ce nouveau commerce à ses débuts.

Nous favoriserons la création d'un marché bio de jour et nocturne en été sur la place Charles De Gaulle avec des animations proposées par la commune.

Nous créerons un Conseil municipal de la jeunesse visant principalement les 13/17 ans qui pourra participer activement à la vie démocratique de notre village, faire des propositions et participer à leur réalisation.

Enfin, nous continuerons à soutenir les grands événements du village comme le festival de la randonnée ou celui de la palette (par exemple). L'idée de créer un village musical a aussi été évoquée avec la possibilité d'accueillir régulièrement d'autres types de musique comme le jazz ou la musique classique. Nous soutiendrons également nos associations car elles sont le ciment qui crée du lien dans notre village.

#### **5) Point financier.**

- Nous nous engageons à une gestion saine et rigoureuse avec un endettement maîtrisé. En outre, une consultation des habitants pourra, le cas échéant, être réalisée sur ce point.
- Nous veillerons à la transparence quant à l'utilisation des budgets et nous vous informerons régulièrement de la situation financière de notre commune.
- Nous solliciterons toutes les aides existantes pour l'amélioration de notre environnement et la réalisation de nouveaux projets.

Durant ce mandat, nous souhaitons également inviter la population à réfléchir à des thèmes qui nous paraissent importants : Nous mèneront ainsi des réflexions - consultations sur plusieurs points qui nous semblent essentiels dont

- L'aménagement de la Louvière et du site dédié à la Palette.
- Le devenir du ball-trap. Son intérêt pour le village, les désagréments qu'il engendre, l'impact écologique.
- La restauration scolaire : La salle actuelle est-elle réellement adaptée ?
- La réalisation d'une chaufferie bois pour les principaux bâtiments communaux. (école, logements, salle des fêtes)
- La création d'une centrale villageoise photovoltaïque à l'instar de ce qu'on trouve dans le Saintois.
- 

Pour que MARON retrouve la sérénité et pour ses habitants l'envie de travailler ensemble sur des projets communs

*Vu, Les candidats.*